

A LA VIEILLE ECOLE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000,00 €

Siège social : Rue de l'école 39240 Aromas

983 431 685 RCS LONS LE SAUNIER

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **EN DATE DU 1^{ER} DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
et le premier décembre,
à quinze heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation verbale faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Damien LARBANEX préside la séance en qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 500 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 juillet 2025,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2025,

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Rémunération du Directeur Général,
- Pouvoir pour formalités
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du rapport de gestion.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 juillet 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2025, s'élevant à 3 671,19 €, comme suit :

- Au compte « Réserve légale » la somme de 500 €,
- Au compte « Autres réserves »..... la somme de 3 171,19 €.

Après l'affectation du résultat, le montant des capitaux propres s'élèvera à 8 671,19 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis l'immatriculation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve la convention intervenue entre Monsieur Damien LARBANEX et la société telle que mentionnée par ledit rapport.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel l'associé intéressé, Monsieur Damien LARBANEX, n'a pas participé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par Madame Camille LIGIER, seule associée votante.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve la convention intervenue entre Madame Camille LIGIER et la société telle que mentionnée par ledit rapport.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel l'associé intéressé, Madame Camille LIGIER, n'a pas participé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par Monsieur Damien LARBANEX, seul associé votant.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de confirmer la rémunération annuelle brute allouée au cours de l'exercice écoulé à Madame Camille LIGIER, pour un montant de 10 840,49 €, en compensation de ses fonctions de Directrice Générale de la société, outre la prise en charge d'un avantage en nature (indemnité kilométrique) d'un montant de 662,54 € et le remboursement de ses frais sur justificatifs.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

Le Président

Monsieur Damien LARBANEX

Une associée

Madame Camille LIGIER

Comptes annuels 2024/2025

Exercice du 16/01/2024 au 31/07/2025

A LA VIEILLE ECOLE

RUE DE L ECOLE
39240 AROMAS

SIREN : 983.431.685

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR06983431685

ADEC 01

SAS au capital de 15000 Euros - SIREN : 420294399

261 RUE DE SCHUTTERWALD, 01000 SAINT-DENIS-LES-BOURG

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	3
Bilan	4
Bilan actif	5
Bilan passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat	9
Détails des comptes	11
Bilan actif détaillé	12
Bilan passif détaillé	14
Compte de résultat détaillé	16
Dossier de gestion	19
Soldes intermédiaires de gestion	20
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	21
Annexe	24
Préambule	25
Principes et méthodes comptables	26
Postes du bilan et du compte de résultat	29
Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance	33
Documents additionnels	35
Liasse fiscale	35

Attestation de présentation des comptes



Attestation sans observation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de A LA VIEILLE ECOLE relatifs à l'exercice du 16/01/2024 au 31/07/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 79 664,05 €
- Chiffre d'affaires : 193 632,09 €
- Résultat net comptable : 3 671,19 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT-DENIS-LES-BOURG le 17/11/2025.

Fabio COLETTA,
Expert-comptable

Signé par Fabio Coletta
Le 17 nov. 2025

doc_bQ7Z
tx_Dv2XeqIDwvYZ

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut 2024- 2025	Amort. & dépréc.	Net 2024- 2025
Capital souscrit non appelé (I)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial	14 000,00		14 000,00
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 290,01	793,88	2 496,13
Autres immobilisations corporelles	29 784,00	6 571,06	23 212,94
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	650,00		650,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	47 724,01	7 364,94	40 359,07
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements	14 917,27		14 917,27
En-cours de production			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
CRÉANCES			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	1 593,10		1 593,10
Capital souscrit - appelé, non versé			
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Actions propres			
Autres titres et instruments de trésorerie			
DISPONIBILITÉS ET CHARGES			
Disponibilités	21 798,70		21 798,70
Charges constatées d'avance	995,91		995,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	39 304,98		39 304,98
Frais d'émission des emprunts (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion - Actif (VI)			

Postes	Brut 2024- 2025	Amort. & dépréc.	Net 2024- 2025
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	87 028,99	7 364,94	79 664,05

Bilan passif

Postes	Net 2024-2025
Capital	5 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Écarts de réévaluation	
Écarts d'équivalence	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Réserves indisponibles	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	3 671,19
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 671,19
Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 956,24
Emprunts et dettes financières diverses	13 027,50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 895,20
Dettes fiscales et sociales	5 113,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)	70 992,86
Écarts de conversion - Passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	79 664,05

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2024-2025
Vente de marchandises	
Production vendue de biens	193 632,09
Production vendue de services	
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	193 632,09
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	210,24
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	662,54
Autres produits	48,75
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	194 553,62
Achats de marchandises	
Variation des stocks de marchandises	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	96 372,75
Variation de stocks	-14 917,27
Autres achats et charges externes	73 274,42
Impôts, taxes, et versements assimilés	1 940,52
Salaires et traitements	17 772,67
Charges sociales	4 158,01
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 364,94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	1 843,14
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	187 809,18
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 744,44
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	
De participations	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	2 742,05
Différences négatives de change	

Postes	2024-2025
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 742,05
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-2 742,05
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	4 002,39
Sur opérations de gestion	7,91
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	7,91
Sur opérations de gestion	373,11
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	373,11
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-365,20
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-34,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	194 561,53
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	190 890,34
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 671,19